

Quelques éléments sur la réforme du lycée et la réforme du bac

La réforme du lycée en cours de mise en œuvre (les élèves actuellement en seconde sont les premiers à l'expérimenter) met fin au système des séries « L », « ES » et « S » dans les lycées généraux.

A partir de la rentrée prochaine, les lycéens de première et de terminale vont tous :

- bénéficier d'un socle commun d'enseignement :
 - . français en 1^{ère}, philosophie en terminale,
 - . histoire-géo, 2 langues vivantes, sciences, EPS, éducation morale et civique en 1^{ère} et en terminale
- choisir des spécialités : 3 en classe de première, 2 en terminale (parmi les 3 de première)

Toutes les combinaisons de spécialités seront-elles possibles ? La réponse à cette question n'est pas claire pour l'instant et semble varier d'un établissement à l'autre.

Quelles spécialités seront demandées par les différents cursus du supérieur ? Là encore, on manque de visibilité.

Ces incertitudes expliquent que la FCPE Paris ait demandé un moratoire pour la mise en œuvre de cette réforme. Cette demande n'ayant pas été acceptée, pour l'instant, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des différentes spécialités proposées par les lycées généraux de notre secteur. Ce tableau sera utile à vos enfants, dans leurs choix prochains d'orientation.

Quelles spécialités proposées dans quel lycée ?

	Victor-Duruy	Buffon	Camille See	Louis Armand	Claude Bernard	Janson de Saily	JB Say	Lafontaine	Molière
Histoire-géo, géopolitique et sciences politiques	X	X	X		X	X	X	X	X
Humanités, littérature et philosophie	X	X	X			X	X	X	X
Langues, littérature et cultures étrangères	X	X	X			X	X	X	X
Mathématiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Physique-chimie	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SVT	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sciences économiques et sociales	X	X	X		X	X	X	X	X
Arts	Histoire des arts	Arts plastiques			Arts plastiques			Musique	Théâtre
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	X						X		X
Numérique et sciences informatiques				X	X	X	X		X
Sciences de l'ingénieur		X				X	X		

La réforme du bac s'appliquera à compter de juin 2021
(les élèves en seconde aujourd'hui seront les premiers à passer le nouveau bac).

Nouveautés :

- le contrôle continu comptera pour l'obtention du bac (40%)
- les épreuves finales seront moins nombreuses et différentes (60%)

Le contrôle continu :

- les notes de l'année figurant sur les bulletins de première et de terminale compteront pour 10% de la note finale du bac
- des épreuves communes dans plusieurs disciplines seront organisées au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de terminale : elles compteront pour 30% de la note finale

Les épreuves de fin d'année :

- une épreuve anticipée en première (français écrit et oral)
- 3 épreuves écrites finales en terminale (2 liées aux enseignements de spécialité choisis par les élèves et une épreuve de philosophie)
- 1 grand oral (sur un sujet en lien avec les enseignements de spécialité choisis par les élèves)

Pour en savoir plus

<http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

<http://quandjepasselebac.education.fr/le-nouveau-lycee-questions-reponses/>